

Décision de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher

Réunie le 5 janvier 2023, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a accordé l'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la S.A.S. «SALUTE», à AHUY (21121), en qualité de future propriétaire, pour l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un commerce de secteur 2 à l enseigne « Marché aux affaires », d'une surface de vente de 1260 m², situé lieu-dit Fosse Louache, Voie Romaine à BEAUCE-LA-ROMAINE (41240).